

Pour toute
information,
n'hésitez pas à nous
contacter !

**BULLETIN D'INFORMATION
CONSACRÉ À LA MISE EN
ŒUVRE DE NATURA 2000
SUR LE SITE DES BOIS
NOIRS**

Réalisé par
l'Association Pour la
Création du Parc
Naturel Régional des
Monts de la
Madelaine
et
le Parc naturel
régional Livradois-
Forez



La Wahlenbergie à feuilles de lierre *Wahlenbergia hederacea*

Cette petite campanulacée rampante et délicate est typique des milieux humides collinaux et montagnards. On la trouve dans les tourbières sur les bombements de sphaignes mais aussi en bordure des pistes forestières humides et dans certaines prairies humides. Elle ne mesure que 10 à 30 cm maximum et fleurit de juillet à octobre. Ces feuilles sont en forme de petite feuille de lierre. Ces fleurs en cloche bleues pâles mesurent 6 à 10 mm.

Sa répartition est surtout européenne. Ce-

pendant elle est rare dans le département de la Loire. Elle y est donc protégée.



Photo: A. Sicart

Actualités Natura 2000

Natura 2000 est enfin traduit en droit français. Deux décrets ministériels du 08/11/01 et du 20/12/01 font suite à l'ordonnance du 11/04/01 pour préciser en droit français les modalités d'application de Natura 2000 : les documents d'objectifs, leur mise en œuvre, les contrats avec les propriétaires, les aides financières... Ces textes étaient attendus depuis longtemps par les acteurs de la mise en œuvre des Documents d'objectifs. Ils traduisent les engagements de la France dans le réseau écologique européen Natura 2000. Le décret du 20/12/2001 officialise notamment le principe du contrat de gestion, véritable cheville ouvrière du dispositif. De tels

contrats seront conclus pour cinq ans entre le Préfet et le « titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées », ce qui ouvre beaucoup de possibilités. Pour les exploitants agricoles, ils prendront la forme de CTE (Contrat Territoriaux d'Exploitation), pour les autres, ce seront des contrats spécifiques, gérés financièrement par le Conseil national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA). Le bon respect des contrats fera l'objet de contrôles par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ou de la Direction Régionale de l'Environnement.

S'informer

Il existe un bulletin du réseau Natura 2000 en Rhône Alpes, « Mille Lieux », qui apporte toutes les dernières informations sur les sites Natura 2000 de la région.

Vous pouvez demander à le recevoir à :

Mille Lieux

BP5541

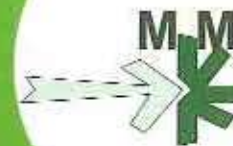
69247 Lyon cedex 05

Site Internet du Ministère de l'écologie et du développement durable :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr> et <http://www.environnement.gouv.fr>

Renseignements :

Armelle Sicart
Association Pour la Création du Parc
Naturel Régional des Monts de la Madeleine
Maison du Pays d'Urfé
42430 Saint Just en Chevalet
Tél.: 04.77.65.10.22
Fax : 04.77.65.07.77
E-mail : association.pnr.monts.madeleine@wanadoo.fr

Claudy Combe
Parc naturel régional Livradois-Forez
BP 17
63 880 Saint Gervais Sous Meymont
Tél : 04.73.95.57.57
Fax : 04.73.95.57.84
E-mail : foret@parc-livradois-forez.org
Site web : www.parc-livradois-forez.org



**NATURA 2000
DANS
LES BOIS NOIRS**



Rappel Historique

- 1996 • Désignation des Bois Noirs comme site pilote Natura 2000. Réalisation d'une étude diagnostic par le Parc naturel régional Livradois-Forez : inventaires et cartographie des habitats naturels, des espèces, des activités humaines et des enjeux...
- 1997 • Élaboration par le Parc naturel régional Livradois-Forez du document de gestion appelé Document d'objectifs. Validation du document par le Comité de Pilotage qui réunit des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des socio-professionnels (chasseurs, forestiers...).
- 1998
- 1999 • L'Association Pour la Création du Parc naturel régional des Monts de la Madeleine et le Parc naturel régional Livradois-Forez débute la mise en œuvre du Document d'objectifs pour le compte de l'Etat.
- Réunions d'informations avec tous les propriétaires du site.
- 2000 • Mise en place d'un Comité de suivi du site Natura 2000 des Bois Noirs, mise en place des premières actions.
- Réunions d'information des propriétaires et des élus pour les premières entités géographiques avec sorties sur le terrain.
- Réalisation d'études complémentaires sur la flore et la faune de certaines entités géographiques.
- Travail avec l'Université de St Etienne sur l'étude de l'évolution des tourbières de la Loire depuis 50 ans.
- 2001 • Rencontre avec les propriétaires souhaitant travailler à la préservation des milieux et réunion générale d'information pour les propriétaires.
- Réalisation d'études complémentaires sur la flore, la faune et l'hydrologie de certaines entités.
- 2002 • Poursuite des études et des rencontres avec les partenaires.
- Signature des premières conventions de gestion entre les propriétaires des tourbières de l'Etat et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

à suivre...



Sommaire :

- Historique de la démarche Natura 2000 sur le site
- Le point sur différentes actions mises en place
- Quelques espèces des Bois Noirs à préserver
- Actualités Natura 2000



Les actions de gestion du site

Depuis 1999 et tout au long de l'année 2002, la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000 des Bois Noirs a été conduite, sous la responsabilité de l'Etat, grâce au travail du Parc naturel régional Livradois Forez dans le Puy de Dôme et de l'Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine (APCPNR) sur les versants Loire et Allier du massif. Rappelons que ce site est constitué de 16 entités, principalement des tourbières et des bords de rivière.

Côté Loire et Allier

Etude hydrologique

En 2001, un stagiaire de l'Université J. Monnet de Saint Etienne a élaboré un protocole d'étude hydrologique du bassin versant de l'Etui qui renferme deux tourbières remarquables. Cette étude permettra à long terme de comprendre le fonctionnement des tourbières et les impacts sur leur évolution et sur leur flore. L'eau est importante pour les tourbières des Bois Noirs car elles sont ombrogènes : elles ne subsistent que grâce aux précipitations atmosphériques. Cette étude permettra également de mieux connaître la réserve en eau du massif. Des appareils de mesures seront donc posés prochainement à différents endroits sur le bassin versant et un suivi sera effectué en collaboration avec les étudiants du Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement de l'Université de Saint Etienne.

Contacts personnalisés avec les propriétaires

Les propriétaires des principales tourbières du massif des Bois Noirs ont été contactés par les animateurs de l'APCPNR, de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé ou des communes concernées afin de poursuivre les discussions sur les différents modes de collaboration qui leur sont proposés (convention de gestion, baux, achat/vente de parcelles, contrats...). Cette action a été débutée en 2000 en partenariat avec le Conseil général de la Loire et s'étendra à terme à toutes les entités du site.

Une Communauté de Communes s'investit dans Natura 2000

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé s'est engagée dans la préservation de la tourbière de la Haute Vallée de l'Etui. Après avoir rencontré les propriétaires concernés, il leur a été proposé de vendre ou de louer leur terrain afin de préserver cette tourbière de façon pérenne.

Photo : PNR Livradois-Forez



SUIVI SCIENTIFIQUE

La mise en œuvre du Document d'objectifs passe par l'établissement d'un suivi scientifique des habitats et espèces les plus remarquables. Le comptage de ces espèces sur de petites zones a donc été effectué cet été comme tous les ans depuis 2000. Rappelons qu'il permet de suivre la progression des ligneux sur ces milieux remarquables. Les espèces retenues sont la Droséra (plante carnivore), l'Ail de la Victoire, le Lycopode, les landes et les milieux tourbeux.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Depuis 1999, plusieurs réunions d'information des propriétaires et des élus ont été organisées pour présenter plus en détail la démarche Natura 2000, le Document d'objectifs et sa mise en œuvre. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une information particulière, nous ferons notre possible pour vous répondre!

Côté Puy de Dôme

INQUIÉTANT !

Comme chaque année, la population du papillon Damier de la Succise (encore baptisé *Euphydryas aurinia*, cf. photo ci-dessous) a fait l'objet de plusieurs jours d'observation et de comptage qui révèlent une chute constante des effectifs. Cette variation ne relève pas a priori de la simple fluctuation inter-annuelle de la population. Elle n'est pas normale et traduit un problème dont l'origine est à rechercher parmi un ou plusieurs agents extérieurs (conditions météorologiques défavorables, prédation...). Par ailleurs, depuis 2000, des atteintes ont été portées au milieu de vie du Damier : enrésinement, fauche, pâturage, etc. qui peuvent, pour partie, expliquer la diminution des effectifs.

Les stations à Damiers dans le massif des Bois Noirs sont peu nombreuses, très localisées et isolées. Le maintien de l'espèce dans ce secteur dépend de règles de gestion simples. Sans quoi, il est probable que le Damier de la Succise disparaîtra du massif.

Rappelons que cette espèce affectionne tout particulièrement les milieux humides : prairies plus ou moins tourbeuses en fond de vallon.

La longévité des chauves-souris est comprise entre 5 et 30 ans.

Leur cycle de vie est le suivant :

Septembre à octobre :

accouplement

Novembre à février :

hibernation ;

Mars à mai :

fécondation différée

et gestation ;

Juin à août :

naissance (un petit

par portée) et

élevage des jeunes.

ATTENTION FRAGILE !

Il y a plusieurs années déjà, l'hypothèse d'une présence importante de chauve-souris dans le massif des Bois Noirs avait été avancée. C'est désormais une certitude ! En effet, un inventaire de ces petits mammifères vient d'être conduit par le P.N.R. Livradois-Forez qui a révélé l'intérêt de ce site pour plusieurs espèces rares de chiroptères.

Chiroptère signifie « qui vole avec ses mains ». On trouve plus de 900 espèces de chauves-souris dans le monde dont 32 en Europe, parmi lesquelles, au moins 18 en Livradois-Forez et une petite dizaine dans les Bois Noirs. De nombreuses menaces pèsent sur les chauves-souris : utilisation d'in-

secticides, arasement des haies, éclairage nocturne de certains édifices, isolation des combles des bâtiments publics ou privés, etc. Toutes les chauves-souris européennes sont insectivores. Leur poids varie de 3,5 à 8 grammes pour la Pipistrelle jusqu'à 41 à 76 grammes pour la Grande Noctule. Leurs envergures respectives sont de 18-24 cm et 41-50 cm.

Ces animaux fragiles vivent dans notre entourage ; les activités humaines entraînent parfois des modifications brutales des milieux et, du coup, un déséquilibre des populations dont les capacités d'adaptation sont très lentes.

Depuis 1976, toutes les chauves-souris françaises sont protégées.



Photo : L. ARTHUR

Quelques espèces à préserver

Les tourbières des Bois Noirs abritent plusieurs espèces rares, protégées ou menacées à différents niveaux : européen, national, régional, départemental. La plupart d'entre elles ne sont pas très spectaculaires. Les suivis scientifiques mis en place dans le cadre de la procédure Natura 2000 nous aident à mieux connaître ces plantes, l'état de santé de leurs populations et nous donnent des indications précieuses pour leur préservation.

Voici deux espèces emblématiques parmi les nombreuses que renferme le site des Bois Noirs.

La Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

La Droséra est une petite plante difficile à trouver quand on ne la connaît pas. En effet, elle ne mesure que quelques centimètres de diamètre et fleurit en juin /juillet. Elle possède des rosettes de feuilles rondes appli-



Photo : PNR Livradois-Forez

quées sur le sol, piquetées d'épingles rouge sang. Elle est typique des tourbières à sphaignes. On la trouve le plus souvent sur la tourbe nue et dans les dépressions les plus humides des bombements tourbeux. Afin de survivre dans ce milieu pauvre en éléments nutritifs, elle a développé la particularité d'être insectivore grâce à son système de piège à insectes (voir photo ci contre).

Elle a une répartition eurosibérienne-nord et américaine. Elle est présente dans presque toute la France. Elle est rare en basse altitude et peu fréquente en haute altitude. C'est pourquoi elle est protégée au niveau national. Cela implique que sa destruction est interdite.

Attention à elle ! On la nomme aussi « l'herbe de la détourne » car quiconque lui marche dessus, perdra son chemin !

Favoriser le développement durable du site

En alliant la préservation des habitats naturels et des espèces et les exigences socio-économiques et culturelles pour conjuguer les intérêts de tous